

gouvernement de prendre le contre-pied de sa politique actuelle en matière d'agriculture.

Ayant pris ce texte littéralement, je voudrais rappeler à son auteur que, par exemple, le gouvernement canadien et le ministère de l'Agriculture ont établi un programme de recherche très élaboré en vue d'accroître l'efficacité et la productivité de l'agriculture canadienne et, bien entendu, d'augmenter ensuite, espérons-nous, le revenu des cultivateurs canadiens, afin qu'ils puissent plus facilement soutenir la concurrence sur les marchés intérieurs et extérieurs. Je demande sincèrement au député s'il croit que nous devrions prendre le contre-pied de cette politique.

Nous avons également un programme de grande envergure pour le classement et les normes des céréales. Ce programme est destiné à augmenter le revenu de nos cultivateurs grâce à la confiance qu'inspireront aux acheteurs les produits canadiens. Cela aussi constitue un élément important des politiques du ministère. Le député voudrait-il que nous prenions le contre-pied de cette politique? Monsieur l'Orateur, nous avons conçu un ensemble de programmes qui, effectivement, font partie de notre politique globale pour une meilleure utilisation du bétail, de la volaille, de la graine de semence, etc., dans le but d'atteindre de meilleurs rendements. Il s'agit d'une politique cohérente et de vaste portée qui vise à améliorer les graines de semence et le bétail dont nous disposons. Le député voudrait-il que nous prenions le contre-pied de cette politique?

Nous avons aussi un programme d'assurance-récolte, qui permet aux cultivateurs, avec le concours du gouvernement, de se prémunir contre les intempéries et les autres calamités naturelles qui les accablent de temps à autre. Ce programme a été élargi graduellement; il prend sans cesse plus d'ampleur dans la mesure où d'autres types de récolte y sont rattachés dans les diverses provinces et, en fait, au fur et à mesure que d'autres provinces participent au programme national. Le député voudrait-il que nous prenions le contre-pied de cette politique? Nous avons une politique de grande envergure pour l'inspection des viandes ainsi que des programmes similaires pour les récoltes canadiennes afin de prévenir les maladies dont elles seraient victimes bien plus fréquemment sans un tel système d'inspection. Le député demande-t-il que nous prenions le contre-pied de cette politique?

• (2.10 p.m.)

Nous avons également, par la loi sur la stabilisation des prix agricoles, protégé les cultivateurs contre les fluctuations exagérées du marché de nombreuses denrées. Cette loi n'a pas été présentée par le gouvernement

[L'hon. M. Olson.]

actuel, mais aux environs de 1958 ou 1959, je crois. Des modifications y ont été apportées depuis, et je dois dire qu'elles ont été autant d'améliorations. Ces dix dernières années, il s'est produit nombre de cas où la politique autorisée par cette loi a permis d'aider les cultivateurs pendant des périodes de commercialisation difficile. Le député demande-t-il que nous prenions le contre-pied de cette politique? Actuellement, un montant de 135 à 140 millions par année est distribué aux fermiers pour ajouter au revenu que leur rapportent certains produits, mais tout particulièrement les laitages. Le député demande-t-il que l'on supprime ou que l'on change ce programme?

Au cours des années et même des derniers mois, nous avons apporté des changements importants à notre politique concernant la Société du crédit agricole, le dernier étant que nous avons étendu le champ de son activité, entre autres, à la diversification et la consolidation de la dette. Le député demande-t-il que l'on prenne le contre-pied de cette politique? Je pourrais citer beaucoup d'autres programmes monsieur l'Orateur, mais je me bornerai à mentionner quelques-uns de plus.

Il y a quelques mois, nous avons annoncé la mise en vigueur d'un programme d'aide à l'expédition des provendes pour toute l'année, depuis le 1<sup>er</sup> avril 1970 jusqu'au 31 mars 1971. Nous payons une grande partie des frais d'expédition des provendes transportées de Thunder Bay vers l'Est pour servir à l'engrais du bétail, ainsi que des Prairies vers la Colombie-Britannique. Le député demande-t-il qu'on prenne le contre-pied de cette politique?

La Chambre est saisie du bill C-197 qui a été introduit en réponse aux demandes que les cultivateurs, les gouvernements provinciaux et les offices de commercialisation ont faites depuis fort longtemps. Ces requêtes remontent à au moins 15 ans, peut-être davantage, mais je le répète, depuis 15 ans et je m'en souviens parfaitement. Le député demande-t-il que nous renversions cette décision? Ce n'est pas une politique opérante à l'heure actuelle parce que certains députés d'en face qui semblent penser qu'ils rendent un service à quelqu'un—je ne puis voir à qui—retardent la marche du bill par leurs longs discours.

**M. Horner:** Qui la retarde?

**L'hon. M. Olson:** Mais je sais, monsieur l'Orateur, que les cultivateurs du pays et leurs représentants veulent que cette mesure législative soit présentée à la Chambre afin que le comité en soit saisi pour étude et, au besoin, que ladite mesure soit modifiée.

**M. Nowlan:** Présentez-la.